



DEPARTEMENT
de la
HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 23 mars 2023



REF : 2023 / 016

Nombre effectif et légal
des Membres du Conseil
Municipal :

23

Nombre des Membres en
exercice :

22

Nombre des Membres
présents à la séance :

14

Nombre des votants
(présents + pouvoirs) :

21

L'an deux mil vingt-trois, le 23 du mois de mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie -, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 17 mars 2023.

Présents : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - Mme DI TULLIO - M. FLEURIGEON - M. BOZETTI - Mme HERAULT - M. MULLER - M. ROZE - Mme HUMBLOT - M. NIVELAIS - Mme ROBERT - Mme PRATBERNON - M. MATTERA.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer

Absents excusés :

Mme BRINGAND avait donné pouvoir à Mme ROBERT
Mme MARQUELET avait donné pouvoir à M. LAMBERT
Mme FION avait donné pouvoir à Mme HUMBLOT
Mme CHOMPRET
M. TAILLANDIER avait donné pouvoir à M. le Maire
M. VIALANEIX avait donné pouvoir à Mme HERAULT
M. NEVEU avait donné pouvoir à Mme PRATBERNON
Mme PATIN avait donné pouvoir à M. MATTERA

Absents : NEANT

Madame HERAULT et Monsieur MULLER ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaires qu'ils ont acceptés.

OBJET : OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2023 – BUDGET VILLE

Monsieur Michel LAMBERT, Adjoint au Maire, propose l'ouverture des crédits suivants sur l'exercice 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts l'année précédente :

- ✓ En vue de l'achat d'une signalétique en voirie,
- ✓ En vue de l'acquisition d'un ordinateur portable et d'un fauteuil pour la nouvelle ASVP,
- ✓ En vue des travaux de chauffage de la salle de tennis de table,
- ✓ En vue d'un achat d'un épandeur spécial sel.

Imputation	Prog.	Libellé programme	Fonction (service)	Montant
2152	30	Installations de voirie	822 (6401)	388,81 €
2183	11	Matériel de bureau et matériel informatique	112 (0561)	1 653,60 €
2135	63	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	411 (23312)	7 897,94 €
2158	57	Autres installations, matériel et outillage techniques	822 (640)	710,00 €
2184	57	Mobilier	112 (0561)	413,46 €

Ces inscriptions seront reprises au Budget Primitif 2023.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité :

- ⊗ **De procéder** à l'ouverture de ces crédits d'investissement,
- ⊗ **D'inscrire** ces crédits au Budget Primitif 2023.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

